



INSCRIPTION 2024 – 2025

NOM et Prénom de l'élève :

Date de naissance : ____/____/____

Nom et Prénom du Responsable légal :

ADRESSE :

Téléphone fixe :

Portables : Mère : Père :

Adresse mail :

□□□□□□

Cursus Musical : (merci de cocher le cursus choisi)

Formation Musicale + Instrument (précisez lequel) :

Groupe : Jour : Heure :

Instrument seul : Eveil seul : Jour et heure :

Chant :

Parcours découverte (pour les Eveil GS - CP ou 1 année Cycle 1)

Instrument 1^{er} trimestre :

Instrument 2^{ème} trimestre :

Instrument 3^{ème} trimestre :

Pratique Collective : Atelier création enfants débutants Musiques actuelles ados et adultes

Classe Orchestre Chorale

Harmonie

REGLEMENT (en 1, 3 ou 9 fois)

**A joindre obligatoirement. Aucun cours ne pourra débuter
si le règlement n'a pas été réalisé dans sa totalité.**

**D'autre part, "TOUTE ANNEE DEBUTEE EST DUE" aucun remboursement ne sera
effectué.**

Chèque (s) Montant : TOTAL :

Fait à le Signature :

DROIT A L'IMAGE

J'autorise la reproduction ou la diffusion publique de mon image (celle de mon enfant)

Je n'autorise pas la reproduction ou la diffusion publique de mon image (celle de mon enfant)



TARIFS 2024 – 2025

COTISATION ANNUELLE : 25€ pour toute inscription

		COUT		
		MOIS	TRIMESTRE	ANNUEL
EVEIL MUSICAL (sans parcours découverte)	45 min	27 €	81€	243 €
EVEIL MUSICAL (45 min + Parcours Découverte 20 min)		50 €	150 €	450 €
<u>CURSUS COMPLET</u> FM 1H ou 1H15 – INSTRUMENT ½ H		70 €	210 €	630 €
<u>PRATIQUE COLLECTIVE</u> FM 1H ou 1H15 – INSTRUMENT ¾ H		95 €	285 €	855 €

ADULTES ET ADOS SANS PRATIQUE FM

INSTRUMENTS ou CHANT sans FORMATION MUSICALE				
Cours individuel	30 min	55 €	165 €	495 €
Cours individuel	45 min	81 €	243 €	729 €
Cours individuel	1 h	109 €	327 €	981€
Cours de Piano		+ 12 € / an		
PRATIQUE SEULE D'UN ENSEMBLE				
Harmonie, classe orchestre, chorale, musiques actuelles		50 € / an		
REDUCTIONS				
Participation à l'Harmonie si inscrit en cours		- 11,00 €	- 33,00 €	- 99 €

Tarif valable pour les 2 premiers élèves d'une même famille, le troisième élève bénéficiant de 25% de réduction et à compter du quatrième élève, une réduction de 50%

Pour rappel : la cotisation annuelle et le montant total des cours seront payables à l'inscription et la reprise des cours de l'élève sera conditionnée à ces paiements.

Renseignez-vous auprès de vos CE pour une participation éventuelle aux paiements des cours.

A NOTER : les chèques datés du jour de l'inscription seront encaissés :

- Pour la cotisation au mois de septembre 2024
- Pour l'enseignement à compter du mois d'octobre et échelonnés sur l'année scolaire 2024-2025 :
 - ✓ tous les mois (9 au total),
 - ✓ par trimestre (Octobre – Janvier – Avril).